



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 29 septembre 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 30/09/2008

Reçu en Préfecture le :

D - 20080511

CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 29 septembre Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, Mme Anne Marie CAZALET, (*présente à partir de 17h 30*) M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphane DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, (*présent à partir de 17h 30*) Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRE, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, (*présent jusqu'à 16h 55*), Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAILOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Sarah BROMBERG, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, Mme Emmanuelle AJON, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Chantal BOURRAGUE, M. Jacques RESPAUD,

Eglise Saint-Louis. Restauration des façades ouest. Tranche conditionnelle n°2. Travaux complémentaires. Autorisation.

M. Jean-Michel GAUTE, Conseiller Municipal Délégué, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération D – 2005 0667 du 19 décembre 2005 vous avez autorisé Monsieur le Maire à signer les marchés de travaux de l'église Saint Louis pour un montant prévisionnel de 747 016,60 € T.T.C.

Par délibération D 20070317 du 4 juin 2008 le montant total des travaux a été porté à 787 955,88 € T.T.C. pour tenir compte des travaux complémentaires de la tranche ferme pour le lot 1 – maçonnerie – pierre de taille.

Par délibération D 20080057 du 28 janvier 2008 le montant total des travaux a été porté à 791 398,18 € T.T.C. pour tenir compte des travaux complémentaires de la tranche conditionnelle 1 pour le lot 2 – couverture

En cours de chantier de la tranche conditionnelle 2, et afin de tenir compte de l'état réel de l'édifice découvert après échafaudage, il convient de procéder à l'ajustement de certaines prestations du lot n°1 notamment la réparation d'une assise complète de maçonnerie pierre fortement altérée par l'oxydation d'un chaînage métallique au droit de la tourelle d'escalier d'accès au transept ouest.

Le coût supplémentaire s'élève à 37 985,09 € TTC (+ 4.58 %), portant le montant global des travaux à 829 383,27 € TTC, ce qui reste en deçà de l'estimation initiale de l'opération de 1 500 000,00 € TTC pour les trois tranches.

Ces ajustements nécessitent de passer l'avenant au marché suivant :

Lot n° 1 – Maçonnerie – Pierre de taille - Entreprise Cazenave - Marché 050706

Reprise en sous œuvre et mise en place d'un étaielement façonné spécialement pour la tourelle d'escalier et destiné à reprendre la charge de l'édifice immédiatement supérieur par vérins.

Refouillement et restitution des maçonneries en pierre dans l'embaras des structures d'étaielement, frettage, matage, coulinage de mortier et résine pour scellement et consolidation.

| | |
|--|---------------------------|
| Montant de la tranche ferme | 232 007,33 € T.T.C |
| Montant de la tranche conditionnelle N°1 | 153 739,01 € T.T.C |
| Montant de la tranche conditionnelle N°2 | <u>144 653,54 € T.T.C</u> |
| Montant initial du marché | 530 399,88 € T.T.C |
| | |
| Montant avenant n°1 sur tranche ferme | 40 939,38 € T.T.C |
| Montant du présent avenant sur la tranche conditionnelle N°2 | <u>37 985,09 € T.T.C</u> |
| Nouveau montant du marché | 609 324,35 € T.T.C |

En conséquence, et suite à l'avis favorable de la commission d'appel d'offres, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant au marché précité en application de l'article 20 du code des marchés publics.

La dépense en résultant sera imputée sur les crédits prévus à cet effet au budget de l'exercice en cours, rubrique 324 – article 2313.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 29 septembre 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Jean-Michel GAUTE

